

Rapport Final

Nettoyage de zones sensibles aux abords du milieu forestier, phase II Îles-de-la-Madeleine, Été 2009

Présenté à :
M. Benoit Boudreau
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Par :
Luc Longuépée, Chargé de projet

Dans le cadre du
PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER – VOLET II



Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
209-330 chemin Principal
Cap-aux-Meules, Québec
G4T 1C9
Tél./Fax : 418-986-6633
Courriel : Direction@zipdesiles.org
Site électronique : <http://www.zipdesiles.org/>

Septembre 2009

Table des matières

COMITÉ ZIP DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	1
<i>Remerciements</i>	<i>3</i>
1. INTRODUCTION.....	4
2. MÉTHODOLOGIE	5
3. RÉSULTATS	6
3.1. ACTIVITÉS PRÉVUES.....	6
3.2. IMPRÉVUS	7
3.3. BILAN DES TRAVAUX.....	8
4. RECOMMANDATIONS	8
5. CONCLUSION	9

Remerciements

Nous désirons remercier d'abord la Conférence Régionale des Élus Gaspésie – Les Îles (CRÉGÎM) et le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, qui par l'entremise du programme de mise en valeur du milieu forestier – Volet II ont contribué financièrement à la mise en œuvre du projet, ainsi que la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine qui a participé activement au projet en plus de rendre disponible deux ouvriers dans le cadre du projet. Des remerciements spécifiques s'adressent notamment aux personnes qui ont fourni du temps et/ou du support technique pendant la réalisation de ce projet, soit:

M. Benoit Boudreau, responsable des interventions forestières, Municipalité des Îles de la Madeleine;

M. Jacques Poirier, Club de VTT des Îles;

M. Adrien Bénard; citoyen de Grande-Entrée;

La Crinière au Vent, Centre équestre; contribution en sacs de jute;

Le Centre de Gestion des Matières Résiduelles (CGMR) pour leur collaboration et qui ont mis des bacs industriels à notre disposition;

La Municipalité des Îles pour son support ainsi que tous les propriétaires de terrain qui nous ont facilité l'accès aux divers lieux de cueillette de déchets.

M. Yves Martinet et Mme Hélène Tivemark, ZIP des Îles; pour leurs supports en général.

1. Introduction

L'été 2007, de par ses différentes activités sur le territoire madelinot, le Comité ZIP des Îles a pu récolter certaines informations concernant la présence de déchets divers sur le territoire. Certains sites ont été caractérisés sommairement quant à l'état des lieux, la nature des déchets et aux accès possibles pour récupérer ces derniers. Ces données, combinées aux priorités énoncées au sein de la Stratégie de mise en œuvre de la gestion intégrée aux Îles, à également permis de bonifier la demande de financement qui a été déposée auprès de la CRÉGÎM dans le cadre du Volet II du Programme de mise en valeur du milieu forestier. Demande qui fut élaborée de pair avec la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. À l'été 2008 la phase 1 du projet fût réalisé et a permis de récolter manuellement en milieux sensibles 5460 Kg de déchets dans la portion Ouest de l'archipel madelinot.

Le présent projet, soit la phase II de celui entamé en 2007, d'une durée de huit (8) semaines, consistait à effectuer un nettoyage manuel des milieux sensibles (abords du couvert forestier, berges de ruisseaux, milieux humides, bordure de falaises, berges de plans d'eau, plages, désert forestier, etc.) sur la portion Est de l'archipel madelinot (la dune du Nord, la lagune de la Grande-Entrée, la baie de Grosse-Île, la baie Clarke, la plage de la Pointe de l'Est, le bassin aux Huîtres, certains sites ciblés à Grosse-Île et à Grande-Entrée ainsi que quelques ruisseaux localisés sur l'île du Havre-aux-Maisons). Trois jours ont aussi été consacrés au nettoyage de l'Île d'Entrée. Ces lieux, souvent localisés à proximité du couvert forestier, sont d'une grande importance pour le milieu madelinot, que ce soit pour l'environnement, la biodiversité animale et végétale, pour les résidents, leurs activités (pêche, chasse, ornithologie, etc.) ou leur santé (eau potable, contamination des sols, etc.). La présence de déchets sur les berges et les milieux sensibles ont des effets directs sur l'environnement. Tout d'abord, ces déchets constituent une pollution visuelle pour la population locale et touristique, en plus de nuire ou de priver certaines espèces (poissons, oiseaux) de leurs habitats naturels, ce qui peut engendrer des répercussions directes sur les activités professionnelles ou récréatives de la communauté.

Tel qu'anticipé initialement, la technique douce de nettoyage qui a été employée, durant la totalité du projet, n'a occasionné aucun ou très peu d'impact négatif sur l'environnement, la faune et la flore qui y sont présentes. Le nettoyage s'effectuait manuellement, à l'aide de sacs sylvicoles et de jute, et le territoire était couvert à pied. Dans certains cas où l'accès était jugé restreint, l'emploi d'une petite embarcation à moteur a permis d'amasser les déchets sans inconvénients, tant pour l'équipe de travail que pour l'environnement. Pour réduire les déplacements en zones sensibles et limiter les perturbations de ces milieux, de part et d'autres des sites de nettoyage, des sites de transbordement temporaires avaient été préalablement définis par le chargé de projet, de pair avec l'équipe de travail et les propriétaires fonciers concernés. Les déchets ainsi convenablement amassés à des endroits stratégiques, étaient ensuite transportés au Centre de gestion des matières résiduelles (CGMR), par l'équipe de travail. Tous les déchets étaient pesés et triés (déchets et recyclage) au CGMR. Ces travaux n'ont occasionné aucune perturbation des activités anthropiques associée à ces lieux (récolte de petits fruits, randonnées pédestre, ornithologie, etc.)

2. Méthodologie

Le nettoyage des milieux sensibles en 2009 a été réalisé par trois personnes, soit un chargé de projet, qui fut embauché par le Comité ZIP des Îles pour une période de huit semaines, et de deux ouvriers sylvicoles de la Municipalité des Îles qui furent attirés aux activités de nettoyage pour une période de six semaines chacun.

Le chargé de projet était responsable de mener à bien ce projet et de suivre les bonnes pratiques d'usages prônées par l'organisme afin d'éviter tout risque de blessure et de minimiser les impacts engendrés sur l'environnement. Outre participer activement au nettoyage manuel, il a dû élaborer un scénario d'intervention, orchestrer la logistique quant à la répartition des efforts sur le terrain, à la méthode de disposition des déchets au CGMR, préparer le matériel, contacter les propriétaires fonciers touchés par les travaux, amasser et compiler les données des opérations par le biais de fiches techniques, prendre des photographies et réaliser un rapport final des activités tenues. Plusieurs de ces activités ont été réalisées de pair avec les ouvriers sylvicoles, la direction du Comité ZIP des Îles ou le responsable du programme forestier aux Îles (M. Boudreau mentionné précédemment).

En début de projet, une rencontre de mise à niveau s'est tenue entre les représentants du Comité ZIP et de la Municipalité des Îles afin que tous partagent la même vision quant aux opérations de nettoyage. Le but n'était pas de nettoyer à tout prix mais bien de nettoyer si possible, de façon sécuritaire et en minimisant les impacts négatifs sur l'environnement. De par le type de nettoyage préconisé, la courte période d'intervention et la faible marge financière disponible, il fut d'emblée convenu que les sites de dépôt de déchets domestiques privés et des dépotoirs clandestins en terrain public seraient exclus du projet.

Un plan de travail, en début de projet, fut alors élaboré afin d'optimiser les énergies de l'équipe de travail et de faciliter le déploiement sur le territoire. Le territoire fut divisé en secteurs, et à l'aide d'outils cartographiques tels le logiciel Arc View et les photographies aériennes de 2001 du Ministère des Ressources Naturelles du Québec, des accès aux sites de nettoyage y furent localisés. Évidemment, le chargé de projet s'assurait d'obtenir une autorisation verbale du propriétaire foncier le cas échéant. Plusieurs des accès recensés faisaient également office de lieu de dépôt temporaire pour les déchets, avant leur transbordement vers le CGMR. L'ensemble de ces informations était ensuite partagé à l'équipe de travail afin de maximiser l'ensemble des travaux à effectuer sur le terrain. Il fut d'ailleurs convenu que le Comité ZIP déposera une nouvelle demande à la Conférence Régionale des Élus, via le même programme de mise en valeur. Le contenu du projet envisagé pour 2010 consisterait en un nettoyage des dépotoirs clandestins, repérés dans le cadre du présent projet.

Les déchets ont été ramassés manuellement et placés dans des sacs sylvicoles et en jute. Quelques secteurs jugés moins accessibles ou qui demandaient des trop longues distances à parcourir avec les sacs de déchet remplis, ont nécessité l'usage d'une petite embarcation à

moteur afin de pouvoir y recueillir les déchets présents. À l'intérieur de chaque secteur de nettoyage, des sites de dépôt temporaires (de 1 à 5 jours) facilement accessibles et sécuritaires avaient préalablement été identifiés et avaient reçu l'aval des propriétaires fonciers le cas échéant, afin d'y amasser les déchets avant leur transport, au moment opportun, jusqu'au Centre de traitement des déchets.

3. Résultats

Les déchets ont été ramassés manuellement et placés dans des sacs sylvicoles et en jute. Quelques secteurs jugés moins accessibles ou qui demandaient des trop longues distances à parcourir avec les sacs de déchet remplis, ont nécessité l'usage d'une petite embarcation à moteur afin de pouvoir y recueillir les déchets présents. À l'intérieur de chaque secteur de nettoyage, des sites de dépôt temporaires (de 1 à 5 jours) facilement accessibles et sécuritaires avaient préalablement été identifiés et avaient reçu l'aval des propriétaires fonciers le cas échéant, afin d'y amasser les déchets avant leur transport, au moment opportun, jusqu'au Centre de traitement des déchets localisé sur l'île du Havre-aux-Maisons.

3.1. Activités prévues

En premier lieu, le nettoyage s'est déroulé, de manière linéaire, aux endroits initialement prévus, soit :

Île du Havre aux Maisons

- Ruisseau de la Petite Baie, chemin Cap-Rouge (47,4051 N; -61,8201 O), 550 mètres de berges
- Ruisseau à l'anguille, chemin Cap-Rouge (47,4044 N; -61,8194 O), 700 mètres de berges
- Ruisseau chez Alex, chemin Pointe-Basse (47, 3912 N; -617915 O), 800 mètres de berges

Île de Pointe aux loups

- Dune du nord (47,2511 N; -61,5330 O), 17 km de berges
- Lagune de la Grande Entrée (47,5660 N; -61,6128 O), 27 km de berges

Grosse Île

- Baie de Grosse-Île (47,6215 N; -61,5323 O), 4 km de berges
- Baie Clarke (47,6244; -61,4583 O), 6 km de berges

Île de la Grande Entrée

- Bassin aux huîtres (47, 5510 N ; -61,5182 O) 10 km de berges
- Plage du bassin Ouest (47, 3238 N ; -61,3200 O) 650 m de berges
- Plage du bassin Est (47, 3317 N ; -613021 O) 1,5 km de berges

- Plage de la Pointe de la Grande-Entrée jusqu'au Cap à Isaac (47,331 N ; -61,3330 O)
1,3 km de berges
- La Crique, partie intégrante de la lagune de la Grande-Entrée (47,3315 N ; -61,3320)
500 m de berges

Île d'Entrée

- Les routes ainsi que certaines plages ont été nettoyées sur une distance de 8 km. Une technicienne de terrain de l'île avait été spécifiquement engagée pour cibler des endroits nécessitant une intervention et pour accompagner le chargé de projet pour la durée des travaux sur l'île. Une des tâches de la technicienne était de contacter les propriétaires fonciers concernés afin de recueillir verbalement leur consentement d'accès à leur propriété. Tous les déchets ont été pesés, triés et entreposés au centre de dépôt de l'Île d'Entrée pour être éventuellement transférés au CGMR de l'archipel madelinot. Ceci a permis à la fois de contribuer à l'économie locale de l'île et de nous assurer que toute information liée au projet soit disponible pour ses citoyens auprès de la personne demeurant sur l'île.

3.2. Imprévus

Dans l'ensemble du projet, l'emphase a en premier lieu été mise sur des endroits jugés prioritaires (milieux humides, abord de ruisseau, etc.) en fonction de leur importance tant écologique que pour la pratique d'usages récréatives (pêche et chasse récréative, cueillette de petits fruits, etc.). Étant donnée l'incapacité d'effectuer des opérations de nettoyage sur une période d'une semaine au cumulatif, à cause de conditions météorologiques défavorables, le temps limité, obligea de délaissé certains secteurs tels la plage de la Pointe-de-l'Est, le secteur adjacent au quai de Grosse Île et de la plage et de la Grande Échouerie, la plage de la Dune du Sud, ainsi que les abords de la route 199 dans le secteur de la Cormorandière à Havre-aux-Maisons n'ont pu être dépouillés de leurs détritiques.

3.3. Bilan des travaux

Sur six semaines de nettoyage, la phase II de ce projet aura permis le retrait manuel de 7 125 kg de déchets divers, sur une distance linéaire de 77 Km, sur la partie Est de l'archipel et sur l'Île d'Entrée, sans en perturber les milieux sensibles qui furent nettoyés. Les types de déchets récoltés étaient assez diversifiés, consistant en matériaux tels que : bouées de styromousse et en plastique, cordages, pneus, métal, cages de homard et d'huître, plastiques de tout genre, bouteilles de plastique et en verre, canettes etc. L'ensemble des déchets amassés a été apporté, pesé et trié au Centre de Gestion des matières résiduelles à Havre-aux-Maisons, par l'équipe de travail. Les services de locations d'une petite embarcation à moteur ont été utilisée à plusieurs reprises pour effectuer la cueillette des sacs, laissés à des endroits stratégiques le long des berges, non accessibles par voie terrestre ainsi qu'un camion et un VTT . Parmi les déchets amassés, 816 kg (11,5%) de ceux-ci on pu être dirigés vers la voie du recyclage du CGMR.

En tant que chargé de projet et ayant déjà participé, à un projet de la sorte à la fin des années 90, j'ai été en mesure de constater qu'il y a des déchets que l'on ne retrouve presque plus dans l'environnement madelinot d'aujourd'hui; les sacs de plastique d'épicerie étant un exemple. Cependant, il y a des déchets qu'on ne trouvait pas il y a 10 ans qui sont aujourd'hui présent en quantité phénoménale, tel que des bouteilles d'eau en plastique. Il est connu que ce phénomène constitue une problématique à l'échelle planétaire. Il est intéressant de spécifier qu'à plusieurs reprises, les utilisateurs des différentes zones nettoyées, nous ont fait part de leurs appréciations face aux efforts déployés pour garder ces lieux dans leurs états naturels. De tels gestes démontrent une réelle sensibilisation de leur part envers la problématique de gestion des déchets sur le territoire.

4. Recommandations

La première recommandation que nous souhaiterions émettre cette année consiste à poursuivre les efforts dès l'an prochain afin de couvrir les parties qui n'ont pu être nettoyés dans la portion Est du territoire madelinot. Non seulement cela compléterait les objectifs de la phase II du projet et ferait accroître les répercussions environnementales et sociales positives, mais assurerait également un effort équitable entre les communautés de l'Ouest et de l'Est de l'archipel.

Deuxièmement, nous recommandons qu'un nettoyage d'envergure soit réalisé au niveau des dépotoirs clandestins que nous avons pu localiser lors des travaux de terrain. Ce nettoyage requerrait naturellement des efforts nécessitant des outils mécaniques et de la machinerie lourde pouvant causer des impacts environnementaux mineurs lorsqu'ils se rendront sur place. Cependant, nous croyons impératif d'ôter ces déchets du milieu

naturel compte tenu leur haute teneur potentielle en toxicité et les effets néfastes pouvant s'ensuivre pour le milieu, naturel et social, de l'archipel.

Notre dernière recommandation serait d'inclure un volet de sensibilisation à l'égard de la population, des visiteurs et des divers groupes d'utilisateurs des abords forestiers et des plans d'eau intérieurs, afin de bonifier les chances de conserver les endroits nettoyés propres et que d'autres endroits le demeurent également.

5. Conclusion

L'équipe de travail était composée d'un chargé de projet sous la responsabilité du Comité ZIP des Îles, de deux employés de terrain de la municipalité des Îles et d'un superviseur de travaux dans chacun de ces organismes. Le nettoyage des milieux sensibles aux Îles a été réalisé, en majorité, selon le plan établi au départ. La quantité totale des déchets amassés était de 7 125 kg sur une distance de 69 km couvrant la partie Est de l'archipel et de 8 km sur l'île d'Entrée. En comparaison la phase 1 de ce nettoyage réalisé en 2008 avait quant à lui permis d'amasser 5 460kg de déchets sur une distance de 107,5 km. Au cumul, c'est 12 585 kg (27 745 lb) qui furent ainsi retirés du milieu naturel madelinot. Question de poursuivre les efforts entamés jusqu'à présent, nous proposons qu'une phase ultérieure soit mise en oeuvre afin de pouvoir couvrir l'ensemble des sites prévus dans la phase II et, de plus, procéder à un nettoyage de dépotoirs clandestins identifiés sur des terres publiques et/ou privés. Un volet de sensibilisation devra accompagner les efforts de nettoyage afin d'élargir la portée durable du projet. C'est appréciable de constater la diminution de déchets retrouvés dans l'environnement madelinot depuis les dix dernières années, mais malheureusement on en retrouve toujours qui ne sont pas à leur place, comme les bouteilles d'eau en plastique. À plusieurs reprises les utilisateurs des sites nettoyés nous ont démontré leurs appréciations face au travail effectué, ce que nous accueillons comme un signe d'encouragement de reconduire de tels projets sur le territoire madelinot.

Annexe 1. Exemple de fiche technique utilisé sur le terrain

Fiche technique	
Projet nettoyage 2009	
Date:	31-07-2009
Heure du début du nettoyage:	8 hrs
Heure de la fin du nettoyage:	13 hrs 30
Superviseur :	Luc Longuépée
# personnes sur le terrain :	3
Secteur visité :	Grosse-Île
Site nettoyé :	La Baie de Grosse-Île
Proprio(s) rencontré(s) :	non
Quantité totale de déchets amassés (Kg) :	235 Kg
Quantité de déchets recyclables (Kg) :	7 Kg
Quantité de déchets jetables (Kg) :	229 Kg
Genre de déchets amassé :	Jante de roue avec pneu, bouteille plastique et verre, bac de pêcheur, cordage, bouée, etc.
Lieu de ramassage des déchets:	Transporté la journée même au CGMR
Date de transport vers centre de déchets :	31-juillet 2009
Suivi nécessaire :	
Commentaires autres : Toutes les berges de la Baie ont été nettoyées. Un dépotoir clandestin a été répertorié sur le versant Sud de la Baie Clarke. Position GPS ; (47, 3705 N; -67, 3205 O)	
Photos :	

Annexe 2. Résumé des fiches techniques

Tableau 1

LOCALISATION	SECTEUR	POIDS (Kg)			Distance Nettoyée Km
		Déchets	Recyclage	Total	
Havre maisons	aux -Ruisseaux de la Petite Baie, de l'Anguille et Alex	13	14	27	2
Île de Pointe aux loups	-Dune du Nord -Lagune de la Grande Entrée	2932	507	3439	44
Grosse-Île	-Baie de Grosse Île, -Baie Clarke	1599	42	1641	10
Île de Grande Entrée	-Bassin aux Huîtres, -Plage du Bassin Ouest et Est, -Plage de Pointe de G-E, -La Crique	1151	129	1280	13
Île d'Entrée	-Routes, rampe de halage et plages	614	124	738	8
Grand total		6309 Kg	816 Kg	7125 Kg	77 Km

Tableau 2**Totalités :**

LOCALISATION	SECTEURS	POIDS	KM
Île du Havre aux maisons (ruisseaux) Île de Pointe aux loups Île Grosse-Île Île de Grande- Entrée Île d'Entrée	Nombre total de sites nettoyés: 13 sites	Poids total de déchets amassés : 7125 Kg dont 11% de déchets recyclables	Distance totale parcourue et nettoyée : 77 Km

Annexe 3. Cartes de localisation des travaux

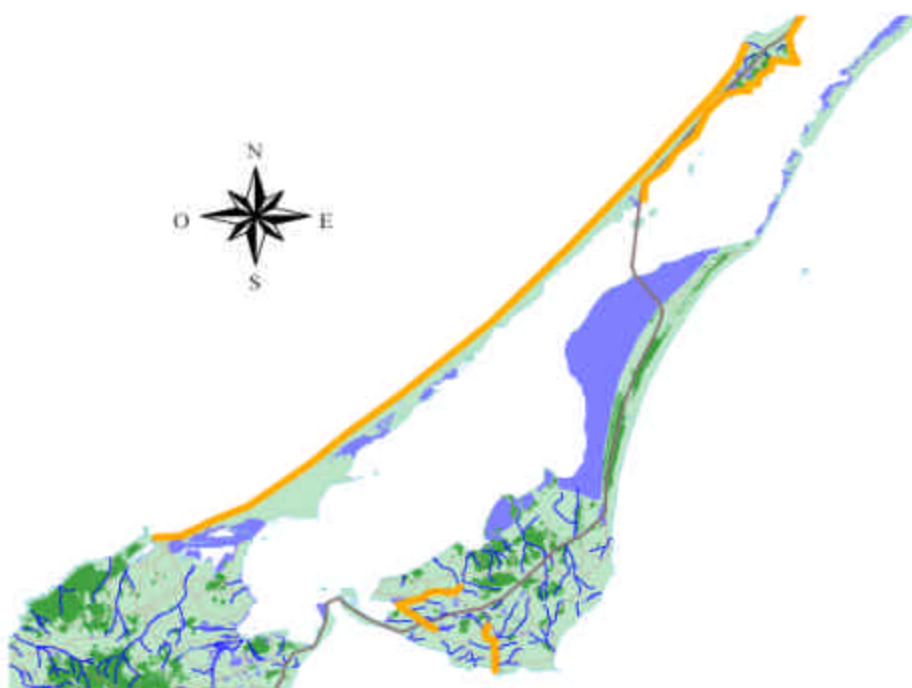


SOURCES

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada
Pêches et Océans Canada
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Atterton-Fragles
Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine

CARTOGRAPHIE

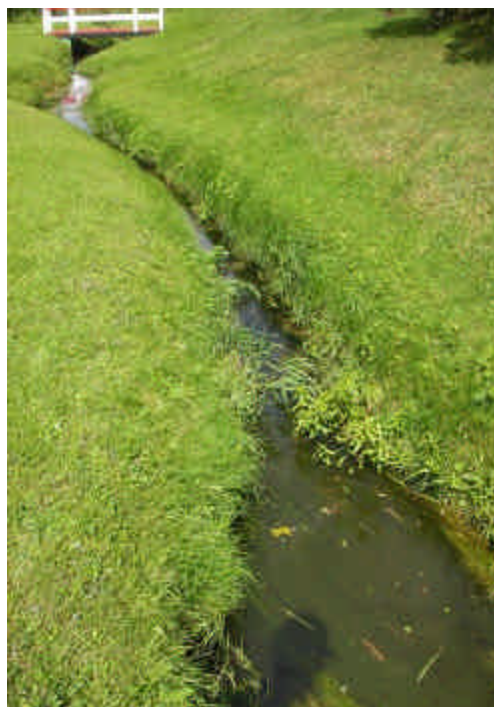
Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, septembre 2009



Annexe 4. Dossier photographique



Ruisseau avant nettoyage.



Ruisseau après nettoyage.



Nettoyage du dessous de la rampe de débarquement à l'Île d'Entrée (avant).



Nettoyage du dessous de la rampe de débarquement à l'Île d'Entrée (après).



Exemple d'un site de dépôt temporaire en haute berge.



Exemple d'un site de dépôt temporaire près de la route 199.



Exemple d'un site de dépôt temporaire près d'un stationnement publique..



Transport en chaloupe des déchets vers un dépôt temporaire.



Transport des déchets en VTT vers un dépôt temporaire.



Transport de déchets en camion et chaloupe ver le CGMR..



Nettoyage de la berge (Ile d'Entrée).



Exemple de déchets sur la plage.



Dépôt au CGMR avant le tri.



Exemple de déchets dans un ruisseau en milieu boisé.

